|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisationdes télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

 Genève, le 6 mars 2012

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:Tél.:Fax:E-mail: | **Circulaire TSB 265**+41 22 730 5875+41 22 730 5853tsbreg@itu.int | - Aux administrations des Etats Membres de l'Union |
|  |  | **Copie**:- Aux Membres du Secteur UIT-T;- Aux Associés de l'UIT-T;- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T;- Aux Présidents et Vice-Présidents de toutes les Commissions d'études de l'UIT-T;- Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau desradiocommunications |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Désignation de coordonnateurs pour les réunions des Commissions d'études de l'UIT-T et du GCNT (2012-2016)** |

Madame, Monsieur,

Le Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GNCT) a décidé, à sa réunion des 10-13 janvier 2012, qu'il convenait de publier une circulaire pour demander à chacun des membres de l'UIT-T de désigner son ou ses coordonnateurs pour les réunions des Commissions d'études de l'UIT-T et du GCNT. Ces coordonnateurs sont chargés de coordonner les demandes d'inscription de leurs administrations/organisations respectives (voir le § 7.5 du rapport du Président du GCNT (Document TD 359)).

En conséquence, il est demandé aux Etats Membres, aux Membres du Secteur UIT-T, aux Associés de l'UIT-T, aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T et aux organisations régionales et/ou internationales, ainsi qu'aux autres membres, de nommer un ou plusieurs coordonnateurs désignés, afin de faciliter l'inscription de leurs représentants aux réunions de l'UIT-T.

Ce nouveau système de coordonnateurs désignés (DFP) s'intégrera harmonieusement dans le système existant d'inscription des délégués aux conférences et réunions (EDRS) et améliorera la procédure d'inscription en ligne des délégués pour les réunions de l'UIT-T. Le système DFP ne sera pas utilisé pour les réunions ouvertes à la participation des non-membres.

Pour faciliter la mise en place du nouveau système DFP, il est vivement conseillé aux membres de l'UIT-T de désigner un ou plusieurs coordonnateurs en remplissant le formulaire ci-joint (voir Annexe), qui devra parvenir au secrétariat du TSB avant le **1er mai 2012**. Si aucun formulaire ne nous parvient, un ou des coordonnateurs désignés seront choisis dans le Répertoire général de l'UIT. Une fois désigné, et après la date indiquée ci-dessus, chaque coordonnateur recevra une note d'information contenant des instructions détaillées, ainsi qu'un nom d'utilisateur et un mot de passe qui lui permettront d'avoir accès au système en ligne.

Après réception de cette note d'information, les membres pourront toujours changer de coordonnateur désigné ou indiquer qu'ils ne souhaitent plus en avoir. Il leur suffira d'en informer le Service Enregistrement de l'UIT-T (tsbreg@itu.int).

A l'avenir, tout membre qui ne nomme pas de coordonnateur désigné devra fournir une liste des personnes qui le représenteront à chaque réunion de l'UIT-T. Il est par ailleurs demandé aux administrations d'indiquer le nom de leur chef de délégation (et chef adjoint, s'il y a lieu). Chaque participant dont le nom figure sur la liste présentée par le membre recevra un nom d'utilisateur et un mot de passe personnels pour pouvoir s'inscrire en ligne, comme auparavant.

Les présidents et vice- présidents du GCNT et des commissions d'études recevront un mot de passe individuel qui facilitera le traitement de leurs demandes d'inscription directement auprès du Service Enregistrement de l'UIT-T.

Le nouveau système DFP entrera en vigueur pour la réunion du GCNT (2-4 juillet 2012). L'inscription en ligne débutera le 2 mai 2012. De plus amples informations vous seront communiquées dans la lettre de convocation pour cette réunion.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Malcolm Johnson
Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications

**Annexe**:1

**Annex**

(to TSB Circular 265)

**2012-2016 TSAG and ITU-T Study Group activities**

DESIGNATED FOCAL POINTS FOR MEMBER STATES,

SECTOR MEMBERS, ASSOCIATES, ACADEMIA

and Other Organizations

REGISTRATION OF PARTICIPANTS

Registration for TSAG and ITU-T Study Group activities will be carried out exclusively on-line at the ITU-T Study Group website <http://www.itu.int/ITU-T/studygroups> . All focal point information should reach the ITU-T Delegate Registration Service on or before **1 May 2012**. Focal point information will then be published on the Study Group website on 2 May 2012.

Please indicate the Designated Focal Point by completing the following form:

|  |  |
| --- | --- |
| Name of Member State: | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| Name of Member: | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
|  |
| **Designated Focal Point:** |
| First name: | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| Last name: | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| e-mail address: | \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
|  |  |

***For submission of the above form, or for any additional information, please contact the Standardization Bureau Secretariat by e-mail (tsbreg@itu.int) or by fax (+41 22 730 5853).***